



Pascal
ALLIZARD



- Sénateur du Calvados depuis 2014, réélu en 2020
- Vice-président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées
- Membre de la Commission des Affaires européennes
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (AP-OSCE)
Vice-Président du Groupe PPE de l'AP-OSCE

Paris, le 27 avril 2021

Madame, Monsieur,
Chères et Chers Collègues,

En juillet prochain, notre assemblée parlementaire élira ses instances dans un contexte inédit marqué par la pandémie mondiale de Sars-CoV-2. Vice-président sortant, je suis candidat au renouvellement de ce mandat et je sollicite votre confiance.

J'ai la conviction d'en avoir la légitimité par l'expérience acquise des dossiers européens et internationaux et celle des rencontres de haut niveau. Je connais votre attachement à la valeur travail, à la compétence, à l'expérience. Par ailleurs, je crois fermement que les affaires européennes et internationales sont devenues un sujet majeur qui impose d'en maîtriser les enjeux.

Tout d'abord, je souhaite rappeler mon expérience de 25 ans dans des mandats publics locaux et nationaux (président de la Fédération française des agences de développement économique). J'ai également exercé des responsabilités de cadre dirigeant dans le secteur privé, avec le développement de projets industriels dans différents pays (pays européens, Chine, Brésil, Argentine, Turquie, Tunisie).

Au Sénat, je suis pleinement investi depuis mon élection en 2014 dans le suivi des questions internationales, tant à la Commission des affaires européennes qu'à la Commission des affaires étrangères et de la

CANDIDAT À LA VICE-PRÉSIDENTENCE DE L'AP-OSCE

défense dont je suis Vice-président et l'un des rapporteurs du budget de la défense. Je préside en outre le groupe interparlementaire France-Pakistan. C'est un pays complexe mais avec lequel l'Europe doit garder le contact, et notamment notre organisation à travers l'Assemblée des parlements eurasiatiques.

Au Sénat français comme à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, j'ai suivi les grands dossiers qui préoccupent l'Europe: crise migratoire, coopération nord-sud, lutte contre les trafics, Routes de la soie et stratégies chinoises, situation en méditerranée orientale et au Proche-Orient, crise ukrainienne, situation au Caucase ...

Je suis intervenu en maintes occasions sur les sujets européens, qu'il s'agisse des débats préalables ou post Conseil européen, des débats thématiques sur l'Europe, de rapports parlementaires ou de mes multiples travaux et prises de parole en session de l'AP-OSCE et au sein du Bureau. Pour le compte de notre Assemblée, j'ai pris part à l'observation des élections en Géorgie, en Russie, et dernièrement en Bulgarie, en qualité de chef de mission.

Alors que la méditerranée revient au centre des préoccupations géopolitiques,

économiques, migratoires et environnementales, je suis intervenu lors des sommets et forum méditerranéens parlementaires ou gouvernementaux, dans le cadre de mes fonctions de Représentant spécial pour les affaires méditerranéennes. J'ai également effectué divers déplacements à la rencontre des autorités locales (Maroc, Egypte) pour renforcer la coopération.

Nul ne peut se satisfaire de l'état actuel du monde dans lequel les conflits, les crises humanitaires, sanitaires, migratoires, sécuritaires ou climatiques s'amplifient. Pourtant, des crises il faut savoir sortir par le haut et aller de l'avant. Après une période difficile, et au moment où notre Assemblée fait face à de nombreux défis, nous avons besoin de responsables d'expérience, capables de favoriser le dialogue et de prendre les meilleures décisions. C'est tout le sens de ma candidature à la Vice-présidence de l'AP-OSCE.

Attaché à poursuivre le travail engagé pour la paix et la stabilité, je compte sur votre soutien.

Amitiés fidèles.

Pascal ALLIZARD



UN ENGAGEMENT : FAIRE DE L'AP-OSCE UN ACTEUR MAJEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES

→ L'AP-OSCE doit contribuer au renforcement du multilatéralisme :

« Aujourd'hui, vous le savez, les tensions reprennent en de multiples endroits, notamment à la périphérie du continent européen, sans que les outils multilatéraux ne soient en mesure de produire des effets majeurs. Tout se passe comme si après le temps de la stabilité et du droit était revenu celui de la puissance et de la compétition stratégique.

Il n'est dès lors pas étonnant, dans ce contexte, que la « fin de l'Histoire » telle qu'annoncée n'ait pas eu lieu. C'est au contraire une nouvelle ère qui s'ouvre, celle d'un monde globalisé marqué par la crise du multilatéralisme. Car cet affaiblissement du multilatéralisme ne s'observe pas seulement à l'ONU, il affecte aussi les autres institutions internationales comme la nôtre dans leur capacité à agir.

En ce qui concerne l'OSCE et son assemblée parlementaire, je crois que nous devons reprendre la main.

Nous sommes parfaitement légitimes à agir.

A nous d'imaginer des initiatives fortes avec les parties prenantes. Redevenons des « game changers » ! »

(Intervention du VP Pascal ALLIZARD, Bureau AP-OSCE, décembre 2020)

→ L'AP-OSCE doit rester fidèle aux idéaux de la Charte de Paris et s'adapter aux évolutions du monde :

« La Charte de Paris était un acte de foi dans l'avènement d'une Europe totalement réunifiée et prospère après 70 ans d'antagonisme ou de guerre. Nous avons de grandes ambitions et la Charte de Paris dans son esprit les traduisait admirablement. Mais où sommes-nous arrivés ?

Dans un mouvement volontariste, l'Europe portée par ses valeurs s'est étendue au point d'en oublier la géographie. Cette géographie lui rappelle qu'elle est désormais au contact direct du monde russe et proche-oriental avec chacun son Histoire, sa logique propre, son espace culturel et d'influence. Je crois que cet aspect des choses a été négligé ou sous-estimé. La géographie c'est aussi la méditerranée qu'on pensait espace d'échanges, de prospérité, et obstacle ou frontière naturel face aux dangers. Elle est désormais un nouvel espace de conflictualité et un pont pour les trafiquants d'êtres humains qui vendent à des millions de démunis le mirage d'une vie meilleure en Europe.

Portée par la primauté du droit, le dialogue multilatéral, l'Europe repose sur des schémas qui apparaissent en décalage avec une réalité nouvelle. En outre, les deux guerres mondiales, la guerre froide voyaient s'affronter des adversaires identifiés. Désormais, c'est la multiplication des zones grises et des guerres hybrides. Les conflits dits gelés sont au contraire bien vivaces. La conflictualité a aussi investi le champ du virtuel et de l'espace. Nous y sommes insuffisamment préparés. L'adversaire n'est plus clairement identifiable, hors l'islamisme radical et terroriste, qui après avoir ensanglanté le Maghreb et le Moyen-Orient, les Etats-Unis, frappe aveuglément l'Europe. Ce n'est pas un Etat et une armée mais une idéologie mortifère qui tente de désagréger nos sociétés de l'intérieur et mobilise en faveur d'un choc des civilisations. Et chacun mesure bien qu'on ne peut la combattre avec de belles paroles, des bougies et des fleurs.

Le paradoxe tragique est que nos principes d'ouverture et de tolérance permettent à des porteurs de haine de s'exprimer, de circuler librement à travers les frontières. Nos principes de droit, nos libertés fondamentales, vantés par la Charte et de nombreux textes, sont utilisés par ces criminels pour tenter d'échapper à la leur responsabilité, d'obtenir des peines moins lourdes...et recommencer.

Nous nous sommes écartés de notre trajectoire et cet anniversaire est l'occasion d'en prendre conscience et si nous voulons compter dans le monde de demain, au moment où le centre de gravité de notre planète se déplace vers l'Asie, il nous faut retrouver l'esprit qui a présidé à la rédaction de la Charte de Paris il y a trente ans quand enfin tombait le Mur. »

(Intervention du VP Pascal ALLIZARD, Commission permanente de l'AP-OSCE, anniversaire de la Charte de Paris, novembre 2020)



Des missions et rencontres de haut niveau au service de l'AP-OSCE (2018-2021)

→ L'AP-OSCE doit contribuer effectivement à la sécurité régionale :

L'exemple de l'espace méditerranéen

« Je ne dois pas vous cacher que la situation actuelle en méditerranée m'inquiète, comme elle soulève l'inquiétude légitime des pays riverains, pour les populations et pour l'économie. Je sais que les dangers ne sont pas toujours perçus à leur juste mesure dans certains Etats membres éloignés de la région. De multiples stratégies sont en interaction dans un espace maritime fermé, avec de plus la présence émergente de nouveaux acteurs internationaux aux intentions floues.

Notre environnement commun, par où transite de nombreuses liaisons maritimes - via Suez ou Gibraltar - (re)devient une zone de conflictualité quand elle devrait être un espace de prospérité partagé. Avec la pandémie de coronavirus, nos économies sont fragilisées et nous ne pouvons prendre le risque de voir ces flux commerciaux perturbés, voire interrompus. Nous ne pouvons accepter les rivalités qui s'exacerbent et conduisent les populations à la guerre. Il est vrai que la situation en Syrie n'est pas encore stabilisée. Le contexte en méditerranée orientale devient aussi très « glissant » et pourrait déraiper à tout moment, y compris à l'occasion d'un engagement involontaire ou d'une erreur d'appréciation.

L'avenir pacifié et clarifié de la partie orientale de la méditerranée qui concentre les défis énergétiques, sécuritaires et interreligieux représente un enjeu important de notre sécurité collective. L'AP-OSCE doit contribuer à une désescalade et une reprise du dialogue entre les parties, dans le respect du droit. »

(Intervention du VP Pascal ALLIZARD, Représentant spécial pour les affaires méditerranéennes, Conférence méditerranéenne de l'AP-OSCE, novembre 2020)

L'exemple du Bélarus :

« Le Bélarus est de fait entre deux mondes ; l'Europe et la Russie. Ne répétons pas les erreurs du passé. Il ne faut pas forcer le Belarus à choisir entre l'un et l'autre mais l'amener à se reformer en profondeur, s'ouvrir et se démocratiser, en prenant davantage en considération les attentes légitimes de la population.

Si nous voulons demeurer un pôle d'attraction pour nos amis du Bélarus, nous devons demeurer fermes sur nos valeurs. A la fin, le peuple du Bélarus changera le pays pour un avenir meilleur.»

L'exemple du Nagorno-Karabakh :

« Notre Assemblée doit soutenir les propositions du groupe de Minsk. Nous devons contribuer à mettre fin aux conflits dits gelés qui peuvent se réactiver à n'importe quel moment, comme nous le constatons aujourd'hui. Nous sommes ici pour éviter les conflits et non pour laisser les contentieux persister. Dans ce conflit, nous avons besoin d'un arbitre. Soutenons le Groupe de Minsk qui est le seul arbitre à mon sens. »

☐ Mars 2018 :

Participation à la conférence du groupe l'AP-OSCE de la Route de la soie à Bakou (Azerbaïdjan)

Mission d'observation de l'élection présidentielle en Russie

☐ Juin 2018 :

Participation à la réunion de travail sur la cybersécurité organisée par le Groupe de contact méditerranéen de l'OSCE à Vienne

☐ Juillet 2018 :

Participation à la session annuelle de l'AP-OSCE à Berlin (Allemagne)
Présentation du rapport en tant que Représentant spécial pour les affaires méditerranéennes

☐ Octobre 2018 :

Participation à la session d'automne de l'AP-OSCE à Bishkek (Kirghizstan)

Présidence du Forum Méditerranéen à Bishkek (Kirghizstan)

Participation à la Conférence méditerranéenne de l'OSCE à Malaga (Espagne)

Mission au Pakistan avec le président de l'AP-OSCE à l'occasion de la réunion des parlements eurasiatiques (APA).

☐ Avril 2019 :

Participation à la réunion du Bureau de l'AP-OSCE à Copenhague (Danemark)

☐ Juillet 2019 :

Participation à la session annuelle de l'AP-OSCE à Luxembourg

☐ Septembre 2019

Mission au Kazakhstan avec le président de l'AP-OSCE à l'occasion de la quatrième session des parlements eurasiatiques (APA)

☐ Octobre 2019 :

Participation à la session d'automne de l'AP-OSCE à Marrakech (Maroc)
Présidence du Forum Méditerranéen

☐ Novembre 2019 :

Mission en Egypte à l'invitation de M. Ali Abdel Aal, Président de la Chambre des Représentants.

☐ Février 2020 :

Participation à la session d'hiver de l'AP-OSCE à Vienne

☐ 12 Novembre 2020 :

Participation à la commission permanente de l'AP-OSCE (visioconférence)

☐ 20 Novembre 2020 :

Participation à la commission permanente de l'AP-OSCE sur le «30ème anniversaire de la Charte de Paris : une perspective parlementaire»(visioconférence)

☐ Janvier 2021 :

Participation à la réunion du Bureau de l'AP-OSCE (visioconférence)
Participation à une table ronde de l'AP-OSCE sur « Helsinki +50 » (visioconférence)

☐ Février 2021 :

Participation à la session d'hiver (visioconférence)

☐ Mars 2021 :

Participation à la réunion du Bureau de l'AP-OSCE consacré à la préparation de « Helsinki +50 » (visioconférence)

☐ Avril 2021 :

Chef de la mission d'observations des élections législatives en Bulgarie
Participation à la réunion du Bureau de l'AP-OSCE (visioconférence).

Pascal ALLIZARD

e-mail : p.allizard@senat.fr

né le 19 décembre 1962

marié – 5 enfants

MANDATS ÉLECTIFS ACTUELS

Depuis 2014 Sénateur du Calvados

Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées

Rapporteur du Budget de la Défense (programme 144)

Membre de la Commission des Affaires européennes

AP-OSCE

Vice-Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (depuis 2018)

Vice-Président de la délégation française auprès de l'AP-OSCE (depuis 2014)

Représentant spécial pour les affaires méditerranéennes (depuis 2017)

Vice-Président du Groupe PPE

Vice-président de la commission spéciale sur les migrations (2017-2018)

ANCIENS MANDATS ÉLECTIFS

1995-2017

Maire de Condé-sur-Noireau puis de Condé-en-Normandie

2008-2017

Vice-Président puis Secrétaire Général de l'Union Amicale des Maires du Calvados

2011 - 2015

Président du Conseil National des Économies Régionales (fédération des agences régionales de développement économique)

2008-2014

Suppléant de René GARREC, Sénateur du Calvados

2004-2014

Vice-Président du Conseil Général du Calvados,

- Président de la Commission du Budget, des Finances et du Personnel (2011-2014)
- Rapporteur Général du Budget (1998-2011).
- Conseiller Général (1998-2014).

1993-1997

Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen

1989-1995

Maire-Adjoint de Condé-sur-Noireau (affaires économiques)

1986-1990

Vice-Président, Administrateur et Membre du Conseil Scientifique de l'Université de Caen

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

2009-2014

Assistant parlementaire de René GARREC, Sénateur du Calvados.

2007-2009

Consultant

2001-2006

Directeur Général Délégué / Directeur Commercial (industrie automobile)
Représentation Industrielle, lobbying, négoce, conseil auprès d'entreprises françaises, allemandes, italiennes, espagnoles et chinoises.

1998-2001

Directeur de Division (industrie automobile)

5 sites industriels - 3 lignes de produits en France et Espagne.
Démarrage de sites de production à l'international.

1986-1998

Directeur Financier (industrie automobile)

DIVERS

Auditeur de la Défense Nationale - Colonel (R.C.) Gendarmerie Nationale (depuis 2009)

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Médaille des services militaires volontaires

Langue : Anglais

crédits photographiques : ©Sénat, ©AP-OSCE, ©EmmanuelFossey, ©PascalAllizard

